

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS291

présenté par
M. Robinet

ARTICLE 51

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est proposé ici de supprimer un article qui ne tient pas compte des nécessaires améliorations à porter aux études nationales de coûts, notamment concernant leur représentativité.